

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8428>

Espionnage 2.0, tout savoir sur ses voisins

- Informatique - Internet -



Date de mise en ligne : mardi 5 août 2008

Spyworld Actu

Avec CriminalSearches.com, un simple nom associé à un Etat américain permet de savoir « qui sont vraiment les gens », comme l'explique fièrement la page d'accueil.

« Big Brother vous regarde » imaginait Orwell dans son roman d'anticipation « 1984 ». Désormais, avec le Web 2.0, en 2008, la formule change : « tout le monde regarde tout le monde. » Une société américaine, surfant sur une forte vague de peur sécuritaire, propose de contrôler le casier judiciaire de n'importe quel citoyen, et ceci gratuitement. Car des sites de ce type existaient depuis quelques années déjà, mais en version payante.

PeopleFinders, la société californienne qui a construit son succès sur la recherche de personnes perdues de vue, vient de lancer ce nouveau service, couvrant 50 Etats américains. Et la plateforme d'espionnage a mis les petits plats dans les grands. Une option permet par exemple de recenser sur une carte tous les anciens criminels habitant dans votre quartier. Ou, plus fort encore, une alerte e-mail vous avertit dès qu'un voisin a commis une infraction...

Des baby-sitters sans reproches...

Les promoteurs du site défendent leur produit en arguant qu'il rassurera les familles s'installant dans un nouveau quartier, en leur permettant par exemple de trouver une baby-sitter sans reproches, ou alors qu'un employeur pourra vérifier le passé de ses employés. Dans la doctrine de ce site, plus d'informations - même au détriment de la liberté individuelle - égale plus de sécurité pour tous.

Les opposants à ce type de « recherches criminelles » ont déjà pointé du doigt les nombreuses failles du système. Les erreurs peuvent être nombreuses, impossible par exemple de différencier deux personnes ayant le même nom. Ensuite, les infractions recensées peuvent aller du crime au banal excès de vitesse. Finalement, des voix s'élèvent pour la protection de la vie privée. Comment garantir les débordements paranoïaques ou les dérives sécuritaires de telles pratiques ?

Post-scriptum :

<http://www.bluewin.ch/fr/index.php/...>